



Plan Particulier d'Intervention DGA Techniques terrestres

Fiche d'information

Présentation DGA Techniques terrestres

DGA Techniques terrestres est le centre de référence pour l'architecture, l'expertise, la simulation et les essais des systèmes terrestres de défense. Le centre dispose notamment d'un polygone de tirs et d'essais de 10 500 hectares à Bourges pour les essais des systèmes d'armes terrestres, réparti sur 12 communes du Cher :

- | | | |
|--------------------|--------------------------|-----------------------|
| - Bourges | - Cornusse | - Bengy-sur-Craon |
| - Soye-en-Septaine | - Raymond | - Avord |
| - Crosses | - Ourouer-les-Bourdelins | - Savigny-en-Septaine |
| - Jussy-Champagne | - Flavigny | - Osmoy |

Risques et mesures de prévention appliquées par DGA TT

Dans le cadre de ses activités, DGA Techniques terrestres est soumis à la réglementation SEVESO et à l'obligation de rédiger un Plan d'Opération Interne qui organise les ressources et les stratégies d'intervention dans le cas d'un évènement dont les effets sont circonscrits au site et sont jugés suffisamment importants par la direction.

Dans le cas où les effets sortent des limites du site, la Préfecture du Cher déclenche le Plan Particulier d'Intervention.

Le polygone de tirs et d'essais sert aujourd'hui à l'expérimentation de systèmes d'arme et munitions d'armes militaires. Afin de protéger les structures, les populations avoisinantes et les usagers des axes routiers impliqués lors des essais, les axes suivants peuvent être coupés :

- | | | |
|---------|-------|--------|
| - D46 | - D71 | - D10 |
| - D46 E | - D36 | - D102 |
| - D66 | | |

Lors de ces essais, des panneaux en amont de l'entrée du polygone de tirs et d'essais indiquent l'état des routes « ouvert » ou « fermé ». En cas de fermeture les kilométrages des routes ouvertes les plus proches sont affichés. Toutes les routes fermées sont matérialisées à l'entrée du polygone de tirs et d'essais par des barrières interdisant l'accès et par du personnel de sécurité qui reste à demeure tant que la route est fermée. Vous devez contacter le 02 48 27 48 30 pour signaler un incident (accident, feu, pollution etc...)





CODES SIRÈNE

Signification des codes sirène de DGA TT

Le système d'alarme sonore de DGA TT peut être activé pour différentes raisons :

- Un test périodique de la fonctionnalité du système,
- La mobilisation des secours interne,
- L'alerte liée à un événement majeur survenant sur le site.

● 1 coup long de 30 secondes

début d'alerte :

→ incident majeur, fermer les portes et fenêtres (s'en éloigner) et attendre les instructions par téléphone ou messagerie électronique. Tous les personnels (internes ou externes) rentrent dans le bâtiment le plus proche

● 1 coup court de 5 secondes

fin d'alerte :

→ reprise de l'activité

●●● 3 coups courts de 5 secondes

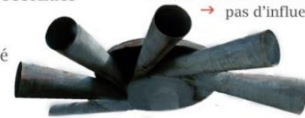
appel pompiers :

→ pas d'influence sur l'activité

●●●●● 1 coup court de 5 secondes suivi de 3 coups longs de 30 secondes

contrôles périodiques (1^{er} mercredi de chaque mois à 12 heures) :

→ pas d'influence sur l'activité



DGA Techniques terrestres/Gef - Septembre 2011



Conduite à tenir en cas de déclenchement du système d'alerte sonore pour un événement majeur

Si vous êtes à proximité du site au moment où un événement majeur est signalé par la sirène :

- Eloignez-vous immédiatement du site,
- Réfugiez-vous dans un bâtiment, fermez toutes les issues et éloignez-vous-en,
- Ecoutez la radio,
- Contactez la Préfecture pour connaître la conduite spécifique à tenir et savoir si vous êtes dans la zone d'effets,
- Laissez les lignes téléphoniques libres pour les secours,
- Attendez le signal de fin d'alerte.

Conduite à tenir en cas de déclenchement de PPI sur le polygone de DGA TT

Vous êtes maire d'une commune impactée :

- Contactez le Bureau de la Sécurité Civile de la Préfecture du Cher ;
- Contactez la direction de DGA TT ;
- Informez les habitants de votre commune de la conduite à tenir.

Vous êtes un habitant d'une commune impactée :

- Restez confiné chez vous ;
- Contactez la mairie de votre commune pour obtenir la conduite à tenir ;
- Ecoutez la radio locale ;
- Laissez les lignes téléphoniques libres pour les secours.